



Le

Petit

Murianettois

Juillet 2019

# D'INFORMATION

# N° 122

# BULLETIN



[www.murianette.fr](http://www.murianette.fr)

Info Communales



P. 4 - 8



Infos Métropolitaines



P. 9



# Sommaire

**Edito.....p.2**

**Infos communales.....p.4 - 9**

**Info Métropolitaines.....p. 9**

**Rétrospectives.....p.10 - 11**

**Événements à venir.....p.12**



# Édito

Chères Murianettoises, Chers Murianettois,

Je tiens tout d'abord à remercier le Comité des Fêtes pour nous avoir fait vivre une très belle Vogue des Cerises. Je remercie tout particulièrement les bénévoles qui ont assuré une belle fête dans la sérénité et la convivialité. Ce moment important pour notre commune a su regrouper les associations murianettoises autour des habitants.

Un autre sujet important, et pour lequel vous avez su montrer votre intérêt : le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). L'enquête publique s'est achevée le 24 mai dernier. Proportionnellement au nombre d'habitants, il est à noter que notre commune fait partie des 10 premières villes de la métropole en nombre de contributions à cette enquête.

A l'issue des contributions fournies, la commission d'enquête de Grenoble-Alpes Métropole, avec l'aide des communes, va pouvoir retravailler et annoter les observations des habitants pour que ces dernières soient intégrées. Ceci afin de permettre d'éventuelles modifications d'ici le début de l'automne, avant l'approbation définitive du PLUI au dernier conseil métropolitain en décembre 2019.

Nous savons tous l'importance que va avoir ce PLUI sur l'évolution de notre commune en terme d'urbanisme et je reste attentif à ces évolutions. Je me félicite de votre mobilisation.

L'été est arrivé avec de fortes chaleurs. Je vous rappelle que si vous avez plus de 60 ans, vous pouvez vous enregistrer sur le registre communal « Plan Canicule ». Elus et agents communaux s'assureront que vous traversez ces épisodes de canicule sans problèmes. Le « Plan Canicule » est activé du 1er juin au 15 septembre.

Je vous souhaite un bel été et d'excellentes vacances à toutes et à tous.

Bien cordialement.

Cédric Garcin, votre Maire.

## Réunions de quartiers

Comme prévu, les quatre réunions de quartiers ont eu lieu en juin.

Le Maire, Cédric Garcin, et les élus présents, ont été ravis de pouvoir échanger avec les murianettois venus à leur rencontre.

Ces réunions, dont le but est d'échanger autour de la vie du quartier et, plus généralement sur la commune, sont, pour les usagers, l'occasion d'évoquer les éventuelles difficultés rencontrées sur le terrain.

Les élus ont pu répondre immédiatement à certaines interrogations ; d'autres sont à l'étude. Dans la mesure du possible, le Maire s'est engagé à mettre tout en œuvre pour qu'à chaque question soit apportée une réponse. A chaque rencontre, il a rappelé que le budget métropolitain alloué à la voirie s'élève à 35 000 € par an. C'est en conséquence une somme limitée qui ne peut satisfaire les exigences de tous les usagers.

La plupart des remarques s'articulaient autour de la vitesse excessive des véhicules sur les routes, l'état des chemins et des routes, la cohabitation voiture / vélos.

On observe que le manque de civisme est souvent l'origine des conflits. Le Maire lance donc un appel aux murianettois pour que le respect et le savoir vivre en communauté priment sur les altercations et les conflits.

Nous remercions l'ensemble des murianettois présents lors de ces réunions de quartiers ainsi que M. Rodriguez et Mme Lhote de Grenoble Alpes Métropole, venus apporter leur expertise sur certains sujets métropolitains, notamment ceux sur la voirie et la gestion des déchets.



## ETAT CIVIL



*Il est arrivé. . .*

**Gabin GIULIANO**, né le 14 juin 2019.

Nous félicitons les heureux parents et souhaitons la bienvenue au bébé.

*Il nous a quitté. . .*

**Paul Giraud**, le 04 juin 2019 à l'âge de 73 ans.

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal présentent leurs sincères condoléances à la famille.



# Informations communales

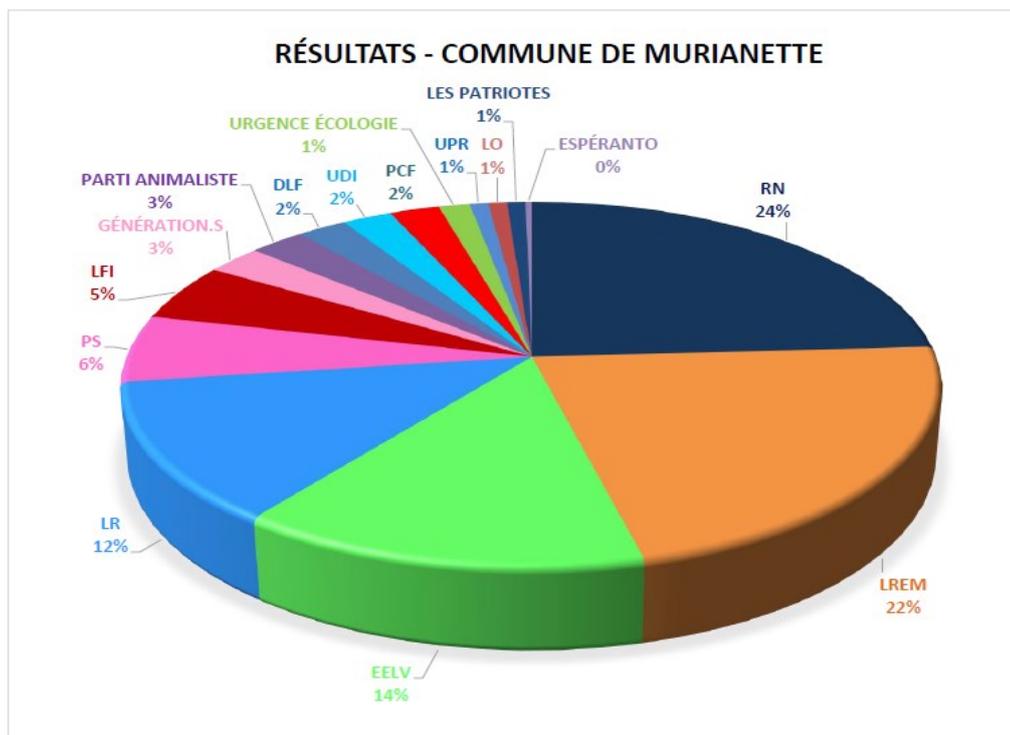
## *Élections européennes : les résultats de la commune.*

Les élections européennes ont eu lieu le 26 mai. Elles se sont déroulées dans les locaux du groupe scolaire Raffin-Dugens.

Les résultats de Murianette sont les suivants :

Sur 657 inscrits sur les listes, 364 électeurs sont venus voter dont 353 voix exprimées et 11 bulletins blancs.

Répartition entre les listes :



La prochaine échéance électorale sera en 2020 avec les élections municipales.

## *Une appli pour sauver des vies.*



Le SAMU de l'Isère a déployé une application, sauv life, pour géo localiser les volontaires capables de réaliser les premiers gestes d'urgence.

Disponible gratuitement, elle vise à améliorer la prise en charge des patients victimes d'un arrêt cardiaque.

Retrouvez toutes les informations utiles sur [sauvlife.fr](http://sauvlife.fr).

## Frelon asiatique et recherche de nid

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles<sup>1</sup>.

### Plan de surveillance et de lutte régionale

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS<sup>2</sup>, en partenariat avec la FREDON<sup>3</sup>, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

**Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps.

**Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

### Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

Sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr)

En téléchargeant l'application mobile « **Frelon Asiatique** »

### 2018 : progression forte du nombre de nids découverts

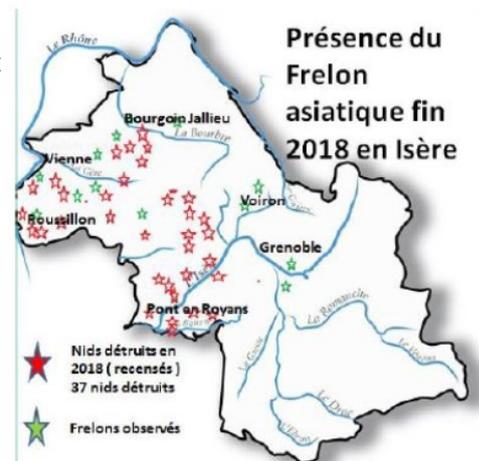
Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Il poursuit sa progression en Isère, 37 nids ayant été recensés (dont 34 détruits) en 2018.

Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

<sup>1</sup>Arrêté du 26 décembre 2012

<sup>2</sup>FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

<sup>3</sup>FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



Signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur le département de l'Isère en 2018 (Source : GDS 38)

#### NID PRIMAIRE

Endroit abrité (ruche vide, trou de mur, bord de toit...)

Début printemps



Orifice basal

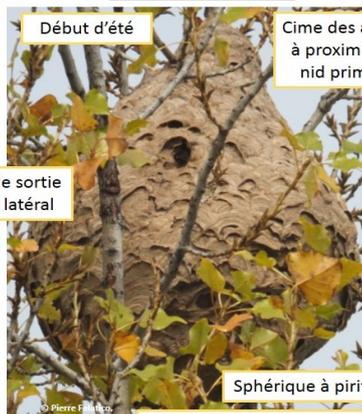
Petite taille (taille d'un melon au maximum)

Attention : peut être confondu avec un nid de guêpe

#### NID SECONDAIRE

Début d'été

Cime des arbres, à proximité du nid primaire



Orifice de sortie petit et latéral

Sphérique à piriforme

Grande taille (jusqu'à 80cm de diamètre et 1m de haut)

## Publicités

Raz le bol des pubs qui envahissent vos boîtes aux lettres?...

Des stickers « Stop Pub » sont à votre disposition gratuitement à la mairie.



## Opération tranquillité vacances

Connaissez-vous l'opération tranquillité vacances? La gendarmerie, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide durant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

Avant de partir, signalez à la gendarmerie votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir :

N'indiquez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux.

Ne pas laisser s'accumuler votre courrier dans vos boîtes aux lettres. Vous pouvez demander à une personne de confiance de relever votre boîte ou souscrire au service de renvoi de votre courrier par les services de La Poste vers votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, faites le renvoi de votre ligne téléphonique fixe vers votre portable.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas d'argent liquide chez vous. Mettez vos objets de valeur dans un lieu sûr. Répertoirez et photographiez les.

Gendarmerie de Domène : 04 76 77 24 46,  
33, Rue Jules Ferry 38 420 Domène.



## Loisirs au Bois Français

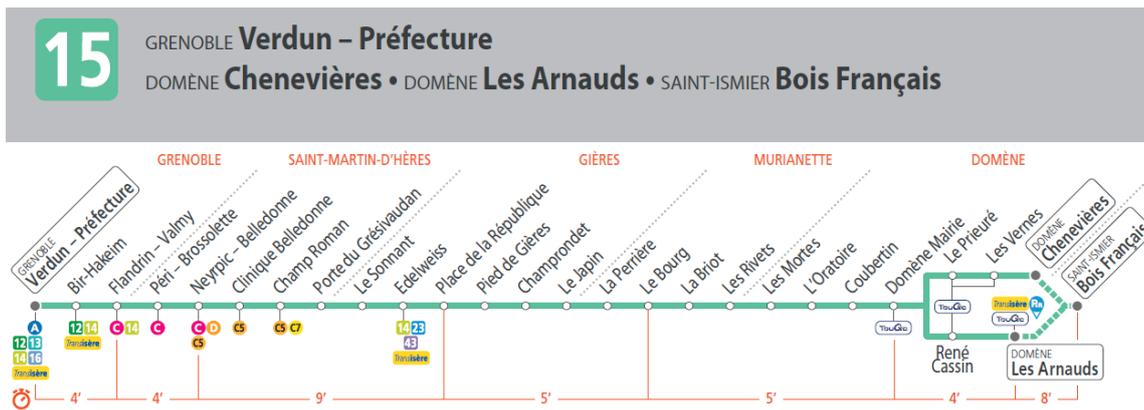
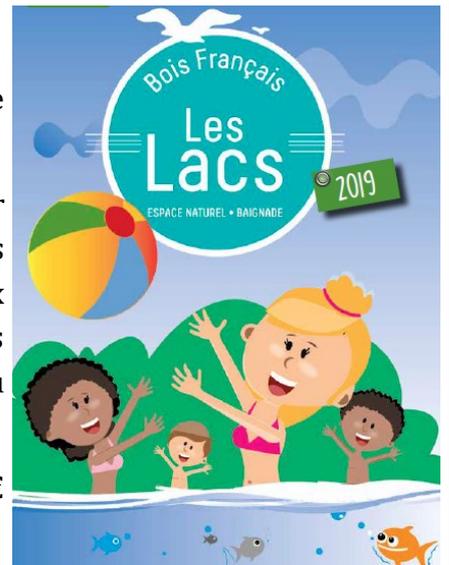
Cette année encore, la mairie a signé une convention avec la base de loisirs du Bois Français.

Cette convention nous permet de vous proposer des places pour des séances de découvertes sportives à tarif avantageux. Ces séances ont lieu au sein de la base de loisirs. Elles s'adressent aux jeunes de 7 à 18 ans et permettent de découvrir plusieurs disciplines sportives telles que l'aviron, le kayak, le tir à l'arc ou bien encore le VTT.

Nous avons 11 places de disponibles au tarif de 2€ (au lieu de 12€ prix public). Elles sont utilisables jusqu'au 8 septembre 2019.

Pour obtenir ces séances, il faut appeler en mairie : 04 76 77 11 26 puis réserver auprès de l'association Nautic Sports 38.

Info pratique: le bus ligne 15 vous emmène jusqu'au Bois Français.



## Cimetière

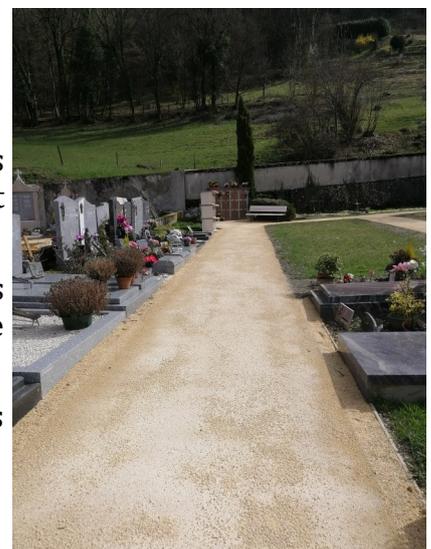
La gestion du cimetière a été entièrement informatisée.

Afin d'assurer le suivi et la mise à jour de nos données, nous demandons aux titulaires de concessions de nous faire part de tout changement de coordonnées (téléphoniques et/ou postales).

Certaines concessions arrivent ou sont arrivées à échéance. Nous vous demandons de prendre contact avec le secrétariat de mairie afin de procéder au renouvellement si vous êtes concernés.

Le suivi des dossiers est indispensable pour pouvoir être plus efficace en cas de disposition à prendre.

Tél: 04 76 77 11 26, mail : [mairie@murianette.fr](mailto:mairie@murianette.fr).



## Nuisances sonores

Le civisme est le premier des gestes de bon sens entre citoyens pour garantir le bien-être de chacun.

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous. Savoir vivre en société, c'est respecter les autres ; il faut accepter les inconvénients inhérents à cette vie en société.

Soucieux du bien-être de nos administrés, nous vous rappelons que les nuisances liées aux bruits de voisinage sont réglementées par un arrêté municipal.

**Les travaux**, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tel que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

**Du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 13h à 19h30**

**Aucune nuisance n'est tolérée le dimanche.**

En cas de nuisance, nous vous invitons tout d'abord à en parler avec la personne concernée ; si les nuisances persistent, vous pouvez contacter la gendarmerie de Domène.

**450€** , c'est le montant de la contravention prévue par l'article R. 623-2 du Code pénal qui sanctionne le tapage diurne comme nocturne constaté par la police. En plus de cette somme et du versement de dommages et intérêts, l'objet fauteur de trouble peut être confisqué



## Portage de repas.

Nous vous rappelons que la municipalité propose le service de portage de repas à domicile.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain, nous travaillerons en partenariat avec la Poste pour cette prestation.

Vous pouvez choisir de recevoir les repas de la semaine complète ou les jours de votre choix, les repas du midi et du soir ou l'un ou l'autre.

Cette alternative peut être un dispositif temporaire ou pérenne.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie en contactant le secrétariat de mairie au 04 76 77 11 26 pour obtenir de plus amples informations.



## Rentrée scolaire

La rentrée des élèves maternelles et primaires aura lieu le lundi 2 septembre prochain.

Les jours de classe demeurent inchangés : cours les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

La municipalité propose les services périscolaires suivants :

- garderie du matin de 7h30 à 8h20
- cantine de 11h30 à 13h20
- garderie du soir de 16h30 à 18h00

Le cout de la garderie du matin est de 1.10 € et celle du soir de 1.60 € pour les résidents ; quant aux extérieurs les montants respectifs sont 1.30 € et 1.80 €.

Une pénalité de retard de 5 € est appliquée dès lors que la personne qui vient récupérer son enfant est en retard et/ou dès lors que l'enfant est accueilli en garderie alors qu'il n'était pas inscrit.

Quant aux tarifs de la cantine, ils sont calculés selon le quotient familial.

Retrouvez le dossier d'inscription et le règlement sur notre site :

<https://murianette.fr/tap-rentree-scolaire/>

## Informations Métropolitaines

### Ramassage des poubelles

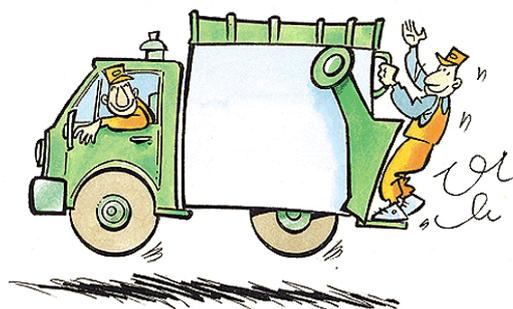


Cette année, Grenoble Alpes Métropole, qui a la compétence en matière de gestion des déchets, a décidé de modifier le report des dessertes en cas de jour férié.

Dorénavant, lorsque le ramassage d'une poubelle (noire ou verte) tombe sur un jour férié, ce ramassage se reporte sur la desserte suivante (noire ou verte).

Exemple : le férié du lundi de Pâques = ramassage de la poubelle noire le jeudi avec la poubelle verte (2 passages différents). Le férié tombe un jeudi = ramassage le lundi suivant avec la poubelle noire (2 passages différents).

Nous avons reçu l'information trop tardivement pour vous la donner dans les pages du dernier Petit Murianettois. Pour celles et ceux qui souhaitent avoir les informations communales (ou métropolitaines) plus rapidement, n'hésitez pas à vous connecter sur le site de la commune ou à télécharger l'application Politeia.



## Vogue des cerises



Le samedi 8 juin dernier avait lieu la traditionnelle Vogue des Cerises organisée par le comité des fêtes de Murianette. Cette journée a débuté dès 9h30 par la vente des cerises. Le challenge de cette année a été de vendre les 750 kg de cerises qui avaient été commandés. Mission réussie cette année encore !

La journée s'est poursuivie avec le concert des musiciens et chanteurs de l'école, menés par Céline Bonardi, directrice de l'école, pour les chants, et Jacques Garde pour les musiciens. Bravo pour leur prestation! Et bravo et merci à Céline pour avoir organisé ce spectacle.

M. le Maire, Cédric Garcin, a fait son discours devant les Murianettois et en présence des conseillers municipaux, de la conseillère départementale Mme Agnès Menuel, ainsi que des maires ou représentants des communes de Domène, Corenc, Le Fontanil-Cornillon et Sassenage.



A l'issue de l'apéritif, le comité des fêtes a proposé aux Murianettois de se restaurer dans une ambiance conviviale.



Dans l'après-midi, des animations ont été proposées aux enfants : le ventrigrisse, le stand airsoft ou encore la pêche à la ligne, animations qui ont remporté un franc succès.

En fin d'après-midi, un groupe de musique celtique nous a fait découvrir son univers musical, avant que la soirée ne se poursuive, comme à l'accoutumée, par le barbecue proposé par le comité des fêtes.

Enfin, les Murianettois se sont lancés sur la piste de danse pour se défouler sur des rythmes endiablés et l'ambiance a été au rendez-vous.

Le comité des fêtes tient à remercier tous les habitants qui ont participé à cette belle fête et qui contribuent à ce qu'elle puisse perdurer chaque année.

Merci également aux associations de la commune qui ont participé aux côtés du comité des fêtes à faire qu'elle soit une réussite.

Et pour finir un grand merci à toutes les personnes qui ont apporté une aide précieuse en aidant au montage et démontage des différents chapiteaux.



## Commemoration 8 mai

La commémoration du 74<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée sous une météo peu clémente.



M. le Maire, Cédric Garcin, a rendu hommage aux hommes ayant perdu la vie lors de cette dernière guerre. La brigade des Jeunes Sapeurs Pompiers de Domène a accompagné cette cérémonie.



Après le défilé et la commémoration devant le monument aux morts, le Maire a invité la trentaine de personnes présentes à un verre de l'amitié dans la salle du conseil.

## Vide grenier

Malgré un début de matinée agité, la météo s'est montrée plus clémente que prévu et le traditionnel vide-grenier de l'Association des Parents d'Elèves s'est déroulé sous les meilleurs auspices. Les nombreux exposants ont été satisfaits de leur journée tant sur le plan de la fréquentation que de l'accueil et de la convivialité.

La buvette tenue par l'équipe de l'APE a été particulièrement appréciée au moment des repas.

L'APE remercie les personnes et les exposants qui ont participé au bon déroulement de la journée.



## Association Sportive de Murianette

L'association a, cette année encore, proposé de multiples activités aux Murianettois.

Gym, le jeudi de 19h30 à 20h30 ou de 20h30 à 21h30.

Gym douce, le jeudi de 10h à 11h.

Bando défense, le mardi de 21h à 22h et le vendredi de 19h30 à 20h30.

Ces activités seront reconduites l'année prochaine.

Viendra s'ajouter à cela une activité destinée aux enfants à partir de 7 ans, menée par VYVAMIN'SPORT. Elle aura lieu les mercredis de 9h30 à 11h30.

**L'ASM a besoin de bénévoles!** La présidente, Doriane Lapeyre est seule pour démarrer l'année 2019/2020. Elle sera heureuse de partager la gestion de l'association avec un ou une bénévole.



## Forum des associations

Sous l'impulsion de l'Association Sportive de Murianette, le forum des Associations se tiendra

**le samedi 7 septembre 2019,**

à la maison Cottin, de 10h à 12h (1<sup>er</sup> étage).

Venez nombreux vous renseigner ou vous inscrire pour les activités proposées par les associations communales.

ASM - APE - Comité des Fêtes - Le Baobab - Les amis de Gomponsom



## Grimpée cycliste Murianette - Le Pinet d'Uriage



La septième édition de la grimpée cycliste Murianette - Pinet d'uriage se déroulera le **14 septembre 2019**.

Le départ se fera devant la mairie de Murianette.

**Vous pouvez vous inscrire en ligne à partir du 14 août.**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du cyclo club de Gières et sur le site de la commune, rubrique agenda.



## Après - midi récréatives

La Commission Sociale de Murianette vous propose les "Après-midi récréatives", le jeudi, une fois par mois. Envie de discuter, échanger, partager ? Ce moment est fait pour vous !

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie, en cas de difficultés de déplacement au 04 76 77 11 26, un covoiturage sera mis en place !

Nos prochains rendez-vous se tiendront à la bibliothèque municipale de 14h30 à 17h30 les jeudis suivants :

**Jeudi 18 juillet 2019**

**Jeudi 26 septembre 2019**

**Jeudi 31 octobre 2019**



Directeur de Publication : Cédric Garcin  
Journal de Murianette : Mairie de Murianette  
266, Montée du Champ de la Vigne 38420 Murianette  
Tél : 04 76 77 11 26  
Mise en page, infographie : Christine Grané

Rédaction et photos : Les Commissions Animation  
- Urbanisme - Finances - Education - Sociale  
Estelle Galluccio - Les associations  
Murianettoises  
Distribution : Mairie de Murianette  
Impression : Imprimerie des Ecureuils - Gières